

## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le CONSEIL MUNICIPAL se réunira en séance ordinaire, à la MAIRIE

Le LUNDI 03 FÉVRIER 2025 à 19 heures.

Il me serait vivement agréable que vous assistiez à cette séance.

### ORDRE DU JOUR

- |                                    |                                                                                                                        |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - 01- Conseil du 12 Novembre 2024  | : Approbation du procès-verbal                                                                                         |
| - 02- Le Mans Métropole            | : Convention d'adhésion au service commun de médecine préventive de Le Mans Métropole                                  |
| - 03- Finances                     | : Débat d'Orientaion Budgétaire (DOB)                                                                                  |
| - 04- Finances                     | : Modification des modalités d'amortissement liées à la M57                                                            |
| - 05- Ressources Humaines          | : Création d'un poste d'accroissement temporaire d'activités pour les temps périscolaires                              |
| - 06- Ressources Humaines          | : Création d'un poste d'accroissement temporaire d'activités pour la gestion des ressources humaines                   |
| - 07- Ressources Humaines          | : Création d'un poste de Rédacteur Principal 1ère classe à Temps Complet (filière administrative)                      |
| - 08- Ressources Humaines          | : Création d'un poste d'Attaché Principal à Temps Complet (filière administrative)                                     |
| - 09- Ressources Humaines          | : Création d'un poste d'ATSEM Principal 1ère classe à Temps Complet (filière sociale et médico-sociale)                |
| - 10- Ressources Humaines          | : Création d'un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe à Temps Complet (filière culturelle) |
| - 11- Liste des décisions du Maire |                                                                                                                        |
| - 12- Compte-rendu d'activités     |                                                                                                                        |
| - 13- Questions diverses           |                                                                                                                        |

La séance sera précédée de la présentation des membres élus du Conseil Municipal Jeunes.

Le Maire,  


Marcel MORTREAU